# Conseils et corrections des petites erreurs, pour les collecteurs de données bibliographiques dans le programme Limag

Les observations en rouge en début de tableau sont celles qui n’ont pas encore été faites dans cette liste. On conserve les observations déjà faites dans des messages précédents en noir, afin de permettre de s’y reporter. Elles concernent donc le plus souvent les erreurs les plus récemment constatées par les administrateurs.

Les **observations en noir** concernent des erreurs déjà relevées et signalées auparavant. Elles sont classées par ordre alphabétique de type de problème

Les lignes surlignées en jaune ne concernent que les administrateurs

Les lignes écrites en brun concernent les erreurs qui subsistent, bien qu’elles aient déjà été signalées

|  |  |
| --- | --- |
| Actes de colloques, Anthologies, Recueils collectifs | Ces ouvrages contiennent en général des articles de plusieurs auteurs, ou portent sur plusieurs auteurs. S’il s’agit d’auteurs maghrébins, il faut autant que possible répertorier également en Articles les différents articles du volume, et en tout état de cause les signaler en Index pour le volume |
| Actes de colloques, Anthologies, Recueils collectifs : Doublons | Du fait de la difficulté à fixer une norme stable pour la présentation de ces références, il est plus difficile de voir si la référence existe déjà. Le moyen de s’en apercevoir est de faire une recherche en entrant quelques mots du titre. |
| Année | Le champ Année ne doit comporter que l’année de la publication, en chiffres, mais pas la date, pour laquelle un autre champ est prévu. En effet si on entre autre chose que les 4 chiffres de l’année la recherche par année de publication sera faussée.  |
| Article ou Livre ? | Il ne faut surtout pas signaler un article comme s’il s’agissait d’un livre ; Par exemple un article de Fawzia Assaad dans le recueil d’articles Butor aux quatre vents dirigé par Lucien Dällenbach a été signalé à tort comme un livre portant le titre « Butor l’égyptien dans Butor aux quatre vents ». Il fallait le signaler comme article dans le livre Butor aux quatre vents, et signaler d’abord ce livre s’il n’est pas encore signalé, afin de pouvoir y « accrocher » dans un second temps seulement la référence de l’article, sur le formulaire de signalement d’articles. |
| Auteur | N’est Auteur du texte référencé que celui qui a écrit ce texte, et non l’auteur traité, s’il s’agit d’un texte de critique. Dans ce dernier cas l’auteur traité est à entrer dans le champ Index |
| Auteur : Orthographe du nom | Il y a souvent plusieurs orthographes pour les noms d’auteurs transcrits de l’arabe. Il convient de choisir l’orthographe la plus fréquemment utilisée sur les couvertures des livres de cet auteur.  |
| Auteur : pays de l’auteur(Concerne surtout les administrateurs, pour les Codes Catégories et les Sous-tables) | Le pays d’un auteur est souvent difficile à déterminer. D’une part on ne sait pas toujours quelle est sa nationalité selon l’Etat-Civil, et d’autre part l’important dans notre contexte n’est pas l’Etat civil, mais l’espace de référence de l’écriture de cet auteur. Ainsi, par exemple, un écrivain né et mort en France, mais qui a consacré sa vie et son œuvre au Maghreb ou au Machrek, sera-t-il classé sous Maghreb ou sous Machrek même s’il a gardé la nationalité française. Par contre une œuvre sur un pays du Maghreb ou du Machrek écrite par un écrivain français continuant à vivre en France sera classée dans la sous-table Exotisme et le Codcat 5, ou 5m |
| Auteur : Syntaxe | Toujours écrire le NOM, en majuscules, suivi d’une virgule, puis du Prénom, en minuscules avec seulement la première lettre en majuscule. Et par ailleurs toujours vérifier si le livre qu’on signale n’a pas déjà été signalé, en cliquant sur le bouton Afficher ses livres à côté du champ Auteur |
| Auteur : Syntaxe : Nom, Prénom | Il faut prendre garde à ne pas confondre le nom et le prénom d’un auteur. Cette confusion ne permet plus, en effet, que l’auteur soit reconnu automatiquement par le programme. Exemple : Il ne faut pas écrire ELISABETH, Vauthier, mais VAUTHIER, Elisabeth |
| Auteur 2 | Le deuxième champ Auteur sert à mettre les noms des collaborateurs éventuels de l’auteur principal, ou celui de ses traducteurs, ou illustrateurs, etc. Mais il faut préciser le rôle de ces derniers, en faisant suivre leur nom par leur fonction, entre parenthèses. Exemples : (Traduction), (Illustrations), (Interview), etc. |
| Auteurs : minorité | Pour les auteurs, ne pas oublier les minorités. P. ex. Pied-noir, Juive, Berbère, etc. |
| Auteurs : Nom des femmes mariées | Les femmes mariées publient tantôt sous l’un, tantôt sous l’autre de leurs noms de jeune fille ou d’épouse, et parfois avec les deux. Pour éviter que la même personne soit prise pour deux ou trois personnes différentes, si le nom qu’on entre n’apparaît pas dans la liste déroulante, essayez avec les autres noms, si vous les connaissez, et entrez la référence sous le nom qui apparaît, si vous êtes sûr qu’il s’agit de la même personne, et puis entrez le nom annoncé dans le champ Autre nom |
| Auteurs pour une interview | Pour une interview, toujours mettre l’interviewé dans le champ Auteur, et le journaliste dans le champ Auteur 2 |
| Auteurs traités | Le nom des auteurs traités dans un texte de critique doit obligatoirement être mentionné dans le champ Index, s’il ne figure pas dans le titre de l’étude (S’il y figure, c’est inutile, car l’interrogation par mots-clés objet porte à la fois sur le champ Titre et sur le champ Objet) |
| Catégories chiffrées : Machrek | Suite à un accord récent avec l’Université du Caire, le programme s’ouvre à la littérature francophone ou traduite en français du Machrek. Il convient donc de créer des catégories chiffrées qui permettent de différencier ces textes des textes maghrébins. On les trouvera dans la liste des sous-catégories. Elles commencent soit par 1m, soit par 91m. La lettre m y désigne le Machrek, le chiffre 9 désigne les textes francophones non-maghrébins. Les autres chiffres et lettres associés sont les mêmes que pour le Maghreb. |
| Domaine d’appartenance des références | On n’entre dans Limag que les références en rapport avec la création culturelle du Maghreb ou du Machrek. Les autres références sont hors-domaine. |
| Doublons | Avant d’entrer une référence, il faut toujours vérifier qu’elle n’est pas déjà entrée. Pour ce faire, vous disposez à côté du champ Auteur (Pour les livres), ou du champ Périodique ou Titre du livre (pour les articles), d’un bouton « Signaler ses livres » ou « Signaler ses articles », sur lequel il vous suffit de cliquer pour voir ce qui est déjà entré. ATTENTION : Pour les livres, vérifier que la référence éventuellement déjà entrée n’est pas celle d’une autre édition du même livre. Et si c’est le cas, entrez votre nouvelle référence. |
| Index | Les mots-clés d’index sont essentiels si on veut que la référence « sorte » lors des interrogations, qui se font le plus souvent par mots-clés objet. Pour un article moyen, deux ou trois mots-clés suffisent, sauf si cet article est vraiment très important. Inutile d’en mettre plus de 2 ou 3 pour un article moyen.Les mots-clés peuvent être déduits du titre, mais inutile de reprendre les mots mêmes du titre, car l’interrogation par objet porte également sur le champ titre, tant pour les livres que pour les articles ou les thèses. Par contre les synonymes sont utiles.Lorsqu’il s’agit d’un texte de critique littéraire, il est ESSENTIEL de mettre en index, entre autres, les noms des auteurs TRAITES |
| Index : Mots – clés inutiles | L’index doit être précis. Des mots-clés comme « littérature maghrébine » (ou algérienne, tunisienne ou marocaine) sont beaucoup trop vagues car ils peuvent s’appliquer à un nombre beaucoup trop grand de références de la base de données |
| Index : Mots-clés inutiles (suite) | Il ne sert à rien de mettre en index le nom des personnages du roman qu’on signale, puisque l’utilisateur qui interroge la base de données n’a pas lu le roman en question, et que ces noms de personnages ne se retrouveront pas dans d’autres textes signalés. L’index doit indiquer de quoi parle le texte qu’on signale, et correspondre aux mots-clés que l’utilisateur va mettre dans son interrogation. Il faut donc se mettre à la place de l’utilisateur pour réfléchir à la pertinence des mots-clés, et entrer des mots-clés qui correspondent à cette recherche. |
| Index Mots-clés : présentation | Il s’agit de mots isolés : ceux que vont entrer les utilisateurs pour trouver ce qui a été écrit dessus. Inutile donc de faire des phrases ou d’entrer des ponctuations, ou même de chercher un lien logique entre les mots clés qu’on entre |
| Inscriptions pirates | (Concerne les administrateurs seulement) Depuis quelques temps des morceaux de spams s’inscrivent automatiquement dans le champ Site web des formulaires de signalement de livres. Veillez à bien les éliminer, en attendant qu’Alexis nous mette un autre anti-robots |
| Inscriptions pirates | Même si on a mis des anti-robots pour les éviter, je vois des inscriptions pirates à l’intérieur même des références de livres entrées. Jusqu’ici je n’en ai vu que dans le champ Site web. C’est facile de voir qu’il ne s’agit pas d’adresses de sites quand on a par exemple : Levitra viagara cialis which is best. Il faut donc supprimer ces inscriptions bizarres, et puis si ça continue je vais demander à Alexis de nous remettre l’anti-robot de Google, souvent illisible mais apparemment plus efficace. |
| Lieu d’édition | Indication précise de la ville obligatoire pour les livres et pour les périodiques. Signaler le pays ne suffit pas. Pour trouver le lieu des éditeurs, consulter le site http://www.annuaire-marche-edition.com/ |
| Majuscules/Minuscules | Seuls les patronymes d’auteurs sont à mettre en majuscules. En aucun cas les titres, éditeurs, et autres éléments, sauf pour les premières lettres le cas échéant |
| Orthographe | Attention aux fautes d’orthographe qui décrédibilisent le travail. Exemple : Qu’attendent les singes n’est pas Qu’attendent les signes ! |
| Orthographe des noms d’auteurs | Le respect de l’orthographe officielle des noms d’auteurs (celle qu’on trouve sur leurs livres) est essentiel pour que les interrogations par nom d’auteur ou par objet sur ces noms d’auteurs soient efficaces, même si dans la pratique quotidienne il y a une certaine tolérance pour ces orthographes le plus souvent transcrites de l’arabe. Exemples : Yamina Mokeddem ne peut pas s’écrire Mokaddem, Assia Djebar ne peut pas s’écrire Djebbar, Tahar Ben Jelloun ne peut pas s’écrire Benjelloun |
| Pagination | Pour vous faire gagner du temps lorsque vous avez tapé le nombre de pages d’un livre ou d’une thèse, l’indication p. s’inscrit toute seule, si vous quittez ce champ immédiatement après avoir tapé le dernier chiffre.Pour la pagination d’un article, l’indication p. s’inscrira automatiquement avant les chiffres si vous tapez directement ceux-ci. |
| Pagination | Pour un article, il faut indiquer la page du début et la page de fin de cet article. Par contre le programme rajoute automatiquement p. avant le numéro de la page. Vous n’avez donc pas besoin de taper p. Et pour les livres, le programme rajoute p. après l’indication du nombre de pages |
| Périodique ou livre ? | Un volume de périodique doit toujours être signalé comme numéro de ce périodique, au moyen de la page de signalement d’articles, qui prévoit un champ « Titre d’un numéro spécial », et ce, même si ce volume est un véritable livre. |
| Périodiques : Numéros spéciaux | Les numéros spéciaux de périodiques peuvent être signalés comme livres s’ils sont en rapport avec les littératures et cultures du Maghreb ou du Machrek. Par contre, à la différence des recueils d’articles qui ne sont pas des périodiques (par exemple les actes de colloques), le détail de leurs articles doit être signalé, sur le formulaire de signalement d’articles, en entrant le titre du périodique dans le premier champ du formulaire (Titre du périodique), et non dans le deuxième (Titre du livre).Par ailleurs pour signaler un numéro spécial comme livre, il faut entrer le titre du périodique dans le champ Auteur du formulaire de signalement de livres. |
| Réédition : Autres éditions | Pour une réédition, indiquer si possible l’année et l’éditeur de la première édition dans le champ Collection, autres éditions |
| Rééditions : Champ Type de texte | L’indication (Réédition) doit toujours figurer dans le champ Titre, tout de suite après ce titre. Le champ Type de texte ne change pas pour une réédition, par rapport à la référence de la première édition : c’est toujours un roman, un recueil, un essai, du théâtre, un film, etc. |
| Rééditions : Titre | Le titre d’une réédition doit toujours être suivi de (Réédition) |
| Résumé | Comme l’index, le résumé est important, car souvent sans ce résumé il est très difficile, non seulement pour l’utilisateur, mais aussi pour l’administrateur, de savoir ce qu’est ce livre ou cet article. De plus, le résumé est très facile à copier-coller si on a trouvé la référence sur un site internet. |
| Signalements de périodiques ou de livres non encore répertoriés, pour y répertorier des articles: | Le formulaire de signalement d'articles permet, en cliquant sur le bouton Signaler un périodique ou signaler un livre à côté des champs Titre du périodique ou Titre du livre, de signaler un périodique ou un livre non encore répertorié, et qui du coup ne s'affiche pas dans la liste déroulante. Ce bouton ouvre un formulaire de signalement qui une fois rempli renvoie automatiquement au formulaire de signalement d'article. Cette procédure un peu inattendue permet, d'une part de gagner du temps, et d'autre part d'éviter les signalements de périodiques non accompagnés d'un signalement d'article, car il est inutile de signaler un périodique dont on ne voit pas le rapport avec la littérature ou la culture maghrébines |
| Sous-table : Critique(Réservé aux administrateurs) | L’entrée Critique en Sous-table est réservée aux ouvrages de critique littéraire (ou éventuellement cinématographique), en d’autres termes aux études sur les écrivains et leur oeuvre. Elle ne concerne en aucun cas un ouvrage de critique politique. |
| Sous-tables | Une sous-table à ne pas oublier: LitFém (Littérature féminine. A mettre chaque fois qu'un texte est écrit par une femme)Même chose pour Jeunesse |
| Sous-tables : Machrek | Suite à un accord récent avec l’Université du Caire, le programme s’ouvre à la littérature francophone ou traduite en français du Machrek. Il convient donc de créer des Sous-tables qui permettent de différencier ces textes des textes maghrébins. On les trouvera dans la liste des sous-tables. Pour ces auteurs les sous-tables sont les mêmes que pour le Maghreb sauf que l’une des trois sous-tables doit obligatoirement comporter le mot Machrek |
| Sous-tables et codes catégorie Machrek | Pour toutes les œuvres littéraires francophones du Machrek, sauf pour leurs rééditions, les sous-tables sont obligatoirement Machrek et Œuvres (+ éventuellement LitFém ou Juive) et les codes catégorie chiffrés obligatoirement 91m ou 91jm. N’entrer que 9 aura pour conséquence que la dimension Machrek de l’auteur n’apparaîtra pas et qu’il ne sera donc pas signalé lors d’une interrogation par codes catégories. |
| Syntaxe des noms propres d’auteurs | NOM *Virgule* Prénom Ne pas oublier la virgule, ni l’espace entre la virgule et le prénom. Par contre il n’y a pas d’espace entre le nom et la virgule. Et il n’y a pas de ponctuation après le prénom. Le NOM doit être en majuscules, et le prénom en minuscules avec la première lettre en majuscules |
| Thèses : Type de thèse | Toutes les thèses soutenues en France depuis la fin des années 80 sont des Doctorats nouveau régime (choix : DNR). Le Doctorat de 3ème cycle n’existe plus depuis 1984, mais certains ont encore pu être soutenus dans les 2 ou 3 ans qui ont suivi. Le doctorat d’Etat (TDE) a également été supprimé en 1984, mais du fait de sa durée atteignant parfois plus de 20 ans il peut théoriquement encore s’en soutenir actuellement |
| Traductions : Champ Langue pour les traductions vers le français | Lorsque le texte n’est pas une traduction, mais est écrit directement en français, on ne parque rien dans le champ Langue sauf français. Par contre pour une traduction en français depuis une autre langue, marquer Arabe traduit, ou Anglais traduit, etc. |
| Traductions : présentation du titre | Les titres des traductions doivent obligatoirement comporter d’abord le titre du texte d’origine, suivi de deux points puis du titre de la traduction. Et après ce titre il faut marquer (Traduction) entre parenthèses. Exemple : Un Temps berlinois : Un Tempo berlinese (Traduction) |
| Traductions : Titre du livre | Mettre le titre d’origine d’abord, suivi de deux points, puis du titre de la traduction. Si l’on ne sait pas le titre dans la langue d’origine, ne mettre que le titre de la traduction |
| Traductions : Type de texte | Il s’agit du genre littéraire du texte traduit, avant même sa traduction. C’est-à-dire Roman, Poésie, Théâtre, Essai, Film, etc. Ne pas marquer traduction dans ce cas dans ce champ : ce sera marqué par l’administrateur dans le champ Sous-tables, absent du formulaire pour les utilisateurs |
| Transcriptions de l’arabe vers le français : signes diacritiques | Le programme ne permet pas encore d’entrer des caractères arabes. Il faut donc avoir recours à des transcriptions en caractères latins. Mais il faut aussi éviter les signes diacritiques qui ne sont pas non plus reconnus. Comme ces transcriptions portent en général sur des noms d’auteurs, la règle est dès lors d’écrire ces noms d’auteurs tels qu’ils figurent sur la couverture de leurs livres |
| Type : Edition critique | Une édition critique est la réédition d’un texte d’écrivain, accompagnée de notes et de présentation par un ou des critiques. Ce n’est pas un ouvrage critique sur un auteur ou sur une œuvre. Et encore moins un texte de contestation politique. Un ouvrage critique sur un auteur ou sur une œuvre est à signaler comme Essai. Même chose pour un ouvrage politique. |